

La sécurité routière



Arrivée en tête des doléances exprimées lors des REQ (35 %), la sécurité routière est la principale préoccupation des Kingsheimois. Non-respect du code de la route, incivilités ou difficultés de circulation, autant de sujets qui ont été largement débattus dans l'ensemble des quartiers. Automobilistes, cyclistes ou piétons, tous aspirent à un meilleur usage et partage de la voirie publique.

LE NON RESPECT DES RÈGLES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LE CONSTAT

Les incivilités routières liées à la conduite des usagers

Priorité à droite, sens interdit, cédez-le-passage, vitesse ou encore feux tricolores, les entorses au Code de la route sont nombreuses. On observe aussi une conduite inadaptée de la part de certains automobilistes pouvant constituer une mise en danger d'autrui. Au même titre que l'utilisation des pistes cyclables par les deux-roues à moteur !

La stationnement

A Kingsheim, la réglementation du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est respectée avec un nombre de parkings proportionnel au nombre de logement. Le manque de places de stationnement s'explique en grande partie par le fait que certains habitants n'utilisent pas leur cour ou leur garage pour garer leur véhicule et préfèrent se stationner sur le trottoir. Cette particularité se vérifie aussi bien au niveau des maisons individuelles que des immeubles collectifs. Non seulement, cela contribue à réduire considérablement le nombre de places disponibles mais cela provoque également des difficultés à se déplacer sur les routes et les trottoirs pour les piétons, cyclistes, conducteur de deux-roues et automobilistes.

Les aménagements routiers perçus comme non sécurisants

Les rues et les trottoirs étroits n'offrent pas des conditions de circulation sûres sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes. De même que la mauvaise visibilité des intersections et virages dangereux/

CE QUI EST FAIT

La police municipale au cœur de la lutte contre les incivilités routières

La police municipale mène régulièrement des opérations de prévention, de contrôle et de sanction sur l'ensemble des quartiers de la ville. Son rôle est de faire respecter le Code de la route et de réduire les incivilités routières notamment en assurant une présence quotidienne aux entrées et sorties d'école pour veiller à la sécurité des enfants.

Par ailleurs, très impliquée dans le domaine de la prévention, elle organise chaque année au mois d'octobre les Journées « Prévention-Sécurité » pour sensibiliser le grand public aux dangers de la route.





CE QUI EST FAIT (SUITE)

Une sensibilisation citoyenne aux abords des écoles

Dans le cadre de la démarche participative Agora 15/20, un groupe de travail composé d'habitants, d'élus et d'agents de la mairie a initié une action de sensibilisation auprès des enfants et des parents pour améliorer les comportements aux abords des écoles :

- Elaboration d'une charte du « parent conducteur responsable » distribuée aux enfants



- Organisation d'un concours de dessins dans les écoles élémentaires sur le thème « Dessine ton faux-PV »

- Distribution de faux-PV dans les trois groupes scolaires de la commune pour sensibiliser les parents à de meilleurs comportements sur la route (à noter que les faux PV étaient illustrés des dessins 11 lauréats du concours)

Cette démarche a été menée avec l'appui de la police municipale.

CECI AURAIT PU ETRE... DE 35€ OU UN VRAI PV DE 135€

Il vous a été distribué pour vous sensibiliser aux incivilités de stationnement aux abords des écoles.

Dans le cadre de la démarche participative Agora 15/20, un groupe d'habitants a travaillé sur la question des incivilités aux abords des écoles pour sensibiliser les parents et faire évoluer les comportements. Prenez connaissance de la charte réalisée par les habitants.

* 35 € pour le stationnement interdit (ligne jaune par exemple) ou 35 € pour les stationnements très gênants sur les trottoirs, les passages à piétons, le stationnement sur emplacement handicapé

KINGERSHEIM
www.ville-kingersheim.fr

Emilie HO CM2 - Ecole du Centre - Mars 2018

CE QUI EST À FAIRE

En route pour une circulation pacifiée

Une circulation « pacifiée » d'abord par un changement de comportement de la part de chaque usager. Aussi, automobiliste, cycliste, conducteur de deux-roues motorisées et piéton doivent pouvoir trouver leur juste place dans cet espace partagé que représente la voie publique.

Une réflexion collective et participative sera menée à ce sujet lors d'une nouvelle séquence démocratique ouverte à tous qui sera lancée **le jeudi 24 janvier 2019 à 18h30 à la Maison de la Citoyenneté.**

A cette occasion, une réunion publique de lancement permettra d'inviter les habitants volontaires à rejoindre les élus et les agents municipaux pour construire ensemble les solutions aux différentes problématiques soulevées, rue par rue, en veillant à tenir compte de la particularité de chaque quartier.

Des rencontres seront donc organisées quartier par quartier.

BON À SAVOIR

En dehors de quelques secteurs routiers considérés dangereux par les habitants, l'analyse des doléances démontre que le « sentiment d'insécurité » est principalement dû au comportement des usagers ne respectant pas les règles de circulation et de stationnement. La responsabilisation des usagers est donc un facteur essentiel de la lutte contre les incivilités !